

Activité n° 18 : Contrôle de légalité et affaires juridiques

Finalités	
Finalité 1	Suivi des contentieux (hors étrangers)
Finalité 2	Exercice du contrôle de légalité
Finalité 3	Permettre le suivi des dotations par collectivité
Finalité 4	Fichier des interlocuteurs (correspondants du pôle d'appui juridique, référent pour le contrôle de légalité)
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à on des services de l'Etat dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Agents
	Usagers
	Elus locaux
	Avocats
	Professionnels (ex : architectes, géomètres, notaires pour les demandes d'autorisation d'urbanisme)
Catégories de données traitées	
	Données d'état civil (ça peut être les initiales de l'agent qui traite un dossier) et coordonnées (personnes concernées par les actes soumis au contrôle de légalité) Données sur la vie professionnelle (agents de la fonction

Préfecture de l'Orne

	publique territoriale, avocat, dirigeant de société) Données sur la vie personnelle Eléments d'ordre économique et financier (rémun, régime indemnitaire au titre des mandats électoraux, RIB)
	Eléments d'ordre juridictionnel : n° de recours, jurid concernée, sens et date de la décision du tribunal, montant des condamnations et des frais irrépétibles
	Potentiellement tout type de données sensibles pour les contentieux.
	N° d'actes dans télérecours
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements
	Juridictions administratives
	Elus
	Personnes ques
Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	<i>A préciser dans la mesure du possible</i>
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
Date de dernière mise à jour	